



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, **le lundi 22 novembre 2021**, devant public (sous certaines directives de la santé publique), à compter de 19 h à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Mesdames : Véronique Lemire
Linda Pomerleau
Claude Cardinal
Josée Prévost

Messieurs : Yves Bourassa
Michel Ayotte

Lise Dénommé, Directrice générale, secrétaire-trésorière est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 6834-11-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
5. Comptes à payer pour octobre 2021
6. Rapport des travaux publics
7. Rapport de la DG
 - 7.a Suivi – Subvention Programme d'aide à la voirie locale – Volet rétablissement chemin des Bouleaux
 - 7.b Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale – Volet soutien
 - 7.c Suivi de la demande d'aide financière aux Fonds régions et ruralité
 - 7.d Programmation de la TECQ
- 7.1 Rapport de l'employée de soutien au développement
8. Rapport de la mairesse
9. Rapport des élus
- 10 Résolution – Demande d'aide financière auprès du MAMH dans le Programme RÉCIM pour construction du nouveau centre des Loisirs.
- 11 Règlement sur la gestion contractuelle
- 12 Résolution – Subvention pour la formation de deux pompiers.
- 13 Campagne de financement – Fondation Brousseau-Dargis
- 14 Campagne de financement – École Rivière des Quinze
- 15 Comité sport et Loisirs – Fête de Noël
- 16 Demande d'aide financière & lettre d'appui – école la Grande Ourse
17. Le journal le Reflet – Journée internationale du bénévolat
18. Résolution – Complexe des eaux profondes
19. Suivi Maison Darveau

20. Vœux de Noël – TV Temis
21. Système de communication pour les pompiers - Targa
22. Lumière d'urgence à la caserne pompier – Soumission de Pascal Goupil Électrique 2007 Inc.
23. Mise à jour - Antidote 11 pour le bureau
24. Révision du salaire de l'adjointe en administration et soutien au développement.
25. Suivi - La RISIT
26. Affaires nouvelles
 - 26.1 Concours décoration de Noël
27. Correspondances
 - 27.1 Lettre de démission de monsieur Daniel Lavoie – pompier
 - 27.2 Comité sport et Loisirs de Nédélec - Compte-rendu de l'activité de l'Halloween
 - 27.3 Hommage aux bénévoles
 - 27.4 Projets culturels jeunesse – Les Productions du Raccourci
28. Prochaine séance le 13 décembre 2021
29. 29. Période de questions
30. 30. Levée de la séance

3. DEMANDES VERBALES

Aucune demande verbale de l'assistance.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

RÉSOLUTION # 6835-11-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Lyne Ash et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 tel que rédigé.

5. COMPTES À PAYER POUR OCTOBRE 2021

RÉSOLUTION # 6836-11-21

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer :

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Josée Prévost et résolu unanimement d'adopter et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée ; (22 703,28\$ et 67 406.97 \$) pour un total de 90 110,25 \$.

6. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Shawn Robillard, inspecteur municipal fait un bref résumé des travaux accomplis durant le mois d'octobre 2021.

Passer la niveleuse dans le chemin des Pins, chemin des Bouleaux, et chemins Petit Nédélec. Fait cold patch sur la rue Principale. Débroussailler chemin des Cèdres. Fais test du débit mètre avec la supervision de monsieur Yves Marcoux. Fait la semaine des encombrants la dernière semaine d'octobre.

7. RAPPORT DE LA DG

7.a Suivi – Subvention Programme d'aide à la voirie locale – Volet Rétablissement (ponceau sur chemin des Bouleaux)

Lise Dénomme, informe les membres du conseil que la demande de subvention auprès du Programme d'aide à la voirie locale – Volet rétablissement demande une étude hydraulique pour vérifier la capacité du ponceau, cette vérification est nécessaire afin d'analyser l'admissibilité aux travaux prévus pour la réouverture du chemin des Bouleaux.

DOSSIER 27104 – ÉTUDE HYDRAULIQUE DEMANDÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE :

RÉSOLUTION # 6837-11-21

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec autorise Lise Dénomme directrice générale à faire les démarches en collaboration de monsieur Christiaan Ian Gunter, ingénieur en infrastructures de la firme SNC Lavalin Stavibel pour faire une étude hydraulique tel que demandé par le ministère de la Sécurité publique.

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Yves Bourassa, et résolu unanimement de faire faire l'étude hydraulique sur la capacité du ponceau sur le chemin des Bouleaux.

7.b Demande de subvention au programme d'aide à la voirie local – Volet soutien :

Lise Dénomme informe les membres que cette subvention a été refusée, car nous recevons déjà des fonds pour le volet soutien. Nous allons faire demande au printemps 2022 dans le volet curatif/palliatif des routes. À suivre.

7.c Suivi de la demande d'aide financière aux Fonds régions et ruralité :

Lise Dénomme poursuit en informant les membres que la demande d'aide financière aux Fonds régions et ruralité – Volet 1 pour le projet de « Patinoire extérieure multisport services 4 saisons – Nédélec » a été acceptée pour un total de 9,000\$ conditionnel à ce que nous soyons acceptés avec le ministère de l'Éducation où nous aurons une réponse seulement en janvier 2022 de ce deuxième partenaire.

7.d PROGRAMMATION DE LA TECQ 2019-2023

RÉSOLUTION 6841-11-21

ENTENDU QUE : LA MUNICIPALITÉ DE Nédélec mandate Lise Dénomme directrice générale à faire et soumettre la 3e programmation de la TECQ 2019-2023 tel que discuté.

Il est proposé par Linda Pomerleau, appuyé par Yves Bourassa, et résolu unanimement que la 3e programmation de la TECQ soit remplie et soumise au MAMH avant le 30 novembre 2021.

7.1 RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Lise Dénomme informe les membres que l'employée de soutien au développement n'est pas disponible pour répondre à leur question. Reporté au 13 décembre 2021 lors de la prochaine séance régulière.

8. RAPPORT DE LA MAIRESSE

Madame Lyne Ash nous informe que la santé publique nous encourage fortement à suivre les règles déjà en place dues aux nombreux nouveaux cas positifs dans les derniers jours.

Lyne Ash nous informe que lors de la séance ordinaire du 20 octobre 2021 de la MRCT :

1. Il a été question du projet la connectivité (Videotron) sur le territoire.
2. Complexe des eaux profondes à savoir si nous sommes ouverts à revenir sur notre résolution # 6816-09-21 prise en septembre dernier. À voir au # 18 sur l'ordre du jour d'aujourd'hui.

3. Le projet CPTAQ les municipalités de la région aimeraient que la CPTAQ soit un peu plus indulgent lors des demandes d'autorisation
4. Il a été question du service de communication pour les pompiers volontaires de la région, il semblerait que le service de pagettes avec Radio-com JBM tire à sa fin. Le nouveau service dans la région est une application sur les téléphones cellulaires au nom de TARGA et il est très efficace au dire des pompiers qui en font déjà l'utilisation. Le rapport de la MRCT devrait être disponible en décembre.
5. Lyne Ash mentionne qu'elle était très emballée après sa rencontre avec le nouveau conseil du 15 novembre dernier.
6. Lyne Ash apporte que le 5 novembre 2021 nous avons eu une rencontre team avec madame Véronic Beaulé, Anne Marie Boisclair, la représentante du patrimoine régional, ainsi que Lise Dénommé directrice générale concernant la maison Darveau. À la suite de cette rencontre, il a été souligné que mettre la maison Darveau en citation faite par les membres du conseil de la municipalité serait dans le meilleur des intérêts pour le moment. À suivre.

9. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun rapport des élus pour le moment.

10. RÉOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MAMH DANS LE PROGRAMME RÉCIM POUR CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE DES LOISIRS.

RÉSOLUTION 6839-11-21

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec autorise le dépôt de la demande d'aide financière auprès des Affaires municipales et Habitation (RÉCIM) pour la reconstruction à neuf du Centre des loisirs du village de Nédélec;

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure du projet de reconstruction du centre des loisirs à neuf du village de Nédélec;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associé à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec autorise Lise Dénommé directrice générale de la municipalité soit nommée responsable administrative de la démarche pour l'aide financière pour la « reconstruction du centre des loisirs du village de Nédélec » auprès des Affaires municipales et Habitation (RÉCIM).

Il est proposé par Josée Prévost, appuyé par Claude Cardinal, et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec aille de l'avant avec une demande d'aide financière auprès des Affaires municipales et Habitation (RÉCIM) pour effectuer la reconstruction à neuf devenu nécessaire pour le centre des loisirs de Nédélec.

Il est également résolu que la mairesse Lyne Ash et la directrice générale Lise Dénommé soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

11. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

RÉSOLUTION 6840-11-21

Un avis de motion est donné par monsieur Yves Bourassa pour faire les changements au règlement sur la gestion contractuelle qui a été adopté le 14 décembre 2010 No de résolution 4293-12-10.

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Josée Prévost, et résolu unanimement que le règlement sur la gestion contractuelle soit modifié et apporté à la prochaine séance du conseil du 13 décembre 2021 pour l'adoption avec les changements finals.

12. RÉOLUTION – SUBVENTION POUR LA FORMATION DE DEUX POMPIERS

RÉSOLUTION 6838-11-21

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Nédélec désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Nédélec prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I, au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Témiscamingue en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Josée Prévost, et appuyé par Michel Ayotte, et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Témiscamingue.

13. CAMPAGNE DE FINANCEMENT – FONDATION BROUSSEAU-DARGIS

Il est entendu par les membres du conseil que nous préférons donner dans notre région, sachant que certains de nos organismes en région survivent à peine faute de financement.

14. FINANCEMENT – ÉCOLE RIVIÈRE DES QUINZE

RÉSOLUTION # 6842-11-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Michel Ayotte, et résolu unanimement de faire un don de 200\$ au Projet Reconnaissance et Gala Reconnaissance de l'École-Rivière-des-Quinze pour l'année 2022. Une demande sera faite au comité du Gala pour que notre don soit associé à une catégorie spécifique.

15. COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE NÉDÉLEC – FÊTE DE NOËL

RÉSOLUTION # 6843-11-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Véronique Lemire, et résolu unanimement de faire un don de 200\$ au Comité des sports et Loisirs de Nédélec pour la fête de Noël qui aura lieu le 11 décembre 2021.

16. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET DE LETTRE D'APPUI – ÉCOLE LA GRANDE OOURSE DE NOTRE-DAME-DU-NORD.

La demande d'aide financière est rejetée unanimement, cependant une lettre d'appui sera écrite et envoyée à madame Isabelle Coderre pour appuyer le projet d'amélioration de la cour de récréation de l'école La Grande Oourse de Notre-Dame-du-Nord.

17. PUBLICATION LE JOURNAL LE REFLET – JOURNÉE INTERNATIONALE DU BÉNÉVOLAT

Rejeté unanimement

18. SUIVI – COMPLEXE DES EAUX PROFONDES

Lyne Ash demande aux membres s'ils sont intéressés de revenir sur leur position lors de l'adoption de la résolution No 6816-09-21, où il était entendu que la municipalité de Nédélec accorde un montant de 665\$ conditionnel à ce que toutes les municipalités présentes sur le tableau participent à cette campagne de financement telle que présentée pour le Complexe des eaux profondes. Les membres décident de garder leur position : que la municipalité de Nédélec participe à la condition que toutes les municipalités adhèrent.

19. SUIVI – MAISON DARVEAU

RÉSOLUTION # 6844-11-21

Il est proposé par Linda Pomerleau, appuyé par Véronique Lemire, et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec entreprenne les démarches nécessaires pour mettre la maison Darveau sous citation tel que fortement proposé l'équipe de Patrimoine culturel de la région qui est madame Véronic Beulé et madame Anne-Marie Boisclair.

20. VŒUX DE NOËL – TV TEMIS

Rejeté unanimement.

21. SYSTÈME DE COMMUNICATION POUR LES POMPIERS - TARGA

Les membres du conseil décident de garder le système de pagettes en place présentement prenant en considération que certains pompiers n'ont pas de cellulaire à leur actif et que le système Targa fonctionne seulement avec un cellulaire. À suivre.

22. LUMIÈRE D'URGENCE À LA CASERNE POMPIER – SOUMISSION DE PASCAL GOUPIL ÉLECTRIQUE 2007

RÉSOLUTION # 6845-11-21

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Josée Prévost, et résolu unanimement de faire l'installation d'une lumière d'urgence sur le coté caserne et une autre lumière d'urgence sur le côté garage municipal au coût de 296,25\$ + taxes et + main d'œuvre.

23. MISE À JOUR – ANTIDOTE 11 POUR LE BUREAU

RÉSOLUTION # 6846-11-21

Il est proposé par Linda Pomerleau, appuyé par Michel Ayotte, et résolu unanimement de faire l'achat de 2 licences Antidote 11 pour le bureau municipal.

24. RÉVISION DU SALAIRE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE ET SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION # 6847-11-21

Il est proposé par Linda Pomerleau, appuyé par Véronique Lemire, et résolu unanimement d'autoriser la révision du salaire de l'adjointe administrative et soutien au développement tel que convenu, et ce à partir du 2 novembre 2021. Une liste du taux des employés est conservée dans un document à part dans la voûte.

25. SUIVI – LA RISIT

RÉSOLUTION # 6848-11-21

Monsieur Richard Lefebvre, directeur général de la (RISIT) Régie intermunicipale de la sécurité incendie au Témiscamingue est venu donner une ébauche de ce que les coûts peuvent représenter pour la municipalité de Nédélec pour les prochains 15 ans. Après réflexion à cette représentation les membres votent pour que la municipalité de Nédélec se joigne à la RISIT tel que présenté par monsieur Richard Lefebvre.

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Claude Cardinal, et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec va se joindre à la RISIT selon le tableau des coûts présenté aux membres du conseil ce soir.

26. AFFAIRES NOUVELLES

26.1 CONCOURS DÉCORATION DE NOËL

Les membres du conseil décident que pour cette année étant donné que nous sommes très près de Noël, un concours sera lancé sur la page Facebook de la municipalité et dans le journal le feuillet du mois de décembre 2021. Ce concours encouragera les citoyens à nous faire parvenir des photos de leur décoration de Noël par courriel ou sur Messenger. Nous les afficherons sur notre page Facebook et par la suite les citoyens auront la chance de nous dire leur coup de cœur. Josée Germain ainsi que quelques membres du conseil se portent volontaires pour faire la gestion de ce concours.

27. CORRESPONDANCE

27.1 LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR DANIEL LAVOIE POMPIER VOLONTAIRE POUR LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC.

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre envoyée au bureau municipal.

27.2 COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE NÉDÉLEC – COMPTE RENDU DE LA FÊTE DE L'HALLOWEEN.

Les membres du conseil prennent connaissance du compte rendu de la fête de l'Halloween qui s'est déroulé dans le sentier écologique de Nédélec et que le conseil avait donné un don de 200\$ pour commanditer cette fête.

27.3 Hommage aux Bénévoles

RÉSOLUTION # 6849-11-21

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Josée Prévost, et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec pose la nomination de madame Danielle Pelchat au « Prix

Hommage bénévolat-Québec édition 2022 ». Le formulaire ainsi que toutes autres documentations connexes doivent être déposés au plus tard le 5 décembre 2021.

Madame Claude Cardinal apporte que si nous embarquons cette année se serait bien que la municipalité continue de faire la nomination de nos nombreux bénévoles souvent oubliés pour leur précieux temps investi auprès de notre communauté Témiscamienne.

27.4 PROJET CULTUREL JEUNESSE – LES PRODUCTIONS DU RACCOURCI

RÉSOLUTION # 6850-11-21

Lyne Ash apporte aux membres une idée de faire venir Les Productions Raccourci un OBNL de la région ici à Nédélec afin d'offrir à nos jeunes moussaillons du village et des environs un spectacle au titre « Le dragon des neiges ». Le spectacle se déroule à l'extérieur d'une durée de 60 minutes et ils font participer les enfants à l'histoire du dragon des neiges. La date est à confirmer vue les nouvelles directives de la santé publique. Outre le but de divertir les jeunes, la municipalité offre une belle visibilité du sentier écologique.

Il est proposé par Josée Prévost, appuyé par Claude Cardinal, et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec offre un spectacle des Productions du Raccourci au titre du « Le dragon des Neiges » au coût de 1799\$ plus les taxes. La date est à confirmer.

28. PROCAHINE SÉANCE LE 13 DÉCEMBRE 2021

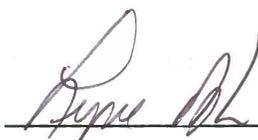
29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

30. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 6851-11-21

Levée de la séance à 21h53, est proposée par Yves Bourassa.


Lyne Ash, mairesse


Lise Dénomme, directrice générale
et secrétaire-trésorière